Avis d'appel public à la concurrence

Travaux.		
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Domanys - 9 rue de Douaumont - 89000 Auxerre, tél. : 03-86-49-50-00, télécopieur : 03-86-52-37-32, adresse internet : http://www.domanys.fr.		
Correspondant : Mme la Directrice Générale, Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs.		
Objet du marché: Etanchéité terrasse et maçonnerie 8 rue Mozart à St Florentin (Chaufferie)		
Type de marché de travaux : exécution		
CPV - objet principal : 45000000 Lieu d'exécution : code NUTS = FR264 Type de procédure : procédure adaptée.		
Forme du marché Marché à prix forfaitaire		
Accord cadre à bons de commande		
<u>Caractéristiques principales :</u> <u>Les variantes</u> Les variantes qu'elles soient imposées par DOMANYS ou simplement autorisées, doivent respecter les exigences minimales suivantes: sans objet		
<u>Variantes imposées</u> Ce dossier comporte des variantes imposées par DOMANYS : ☑ NON ☐ OUI		
<u>Variantes proposées</u> DOMANYS autorise le candidat à proposer des variantes	⊠ NON	OUI
<u>Prestations divisées en lots :</u> non		
Options: Ce dossier comporte des options: NON OUI		
<u>Les Prestations Supplémentaires Eventuelles</u>		
Date prévisionnelle de commencement du marché : \$\\$ date prévisionnelle d'ordre de service de travaux : 11 juin 20 \$\\$ date prévisionnelle d'achèvement des travaux : 24 juin 2019		
Modalité de financement: fonds propres.		

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Modalité de paiement : maximum 30 jours.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : oui.

Visites des lieux

Concernant le lot, une visite est recommandée. Le certificat de visite est à remettre à l'appui de l'offre

Chaque entreprise organisera sa propre visite sur site afin de vérifier la bonne réalisation des prestations demandées.

Vérification des conditions de participation

En application de l'article R.2144-1 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur vérifie l'aptitude du candidat à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière, les capacités techniques et professionnelles, à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché.

Critères d'attribution

⊃ prix: 100 %

Date limite de réception des offres : 28 mai 2019, à 17 h 00.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, https://marches.e-bourgogne.fr (référence: **StFlo-etancheite**). En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, l'entreprise dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Il est fortement conseillé de s'inscrire sur <u>https://marches.e-bourgogne.fr</u> pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées.

Vos questions durant la mise en concurrence :

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme e-bourgogne, étant entendu que nous n'enverrons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précisions en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ par le biais de la plate-forme : https://marches.e-bourgogne.fr

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site https://marches.e-bourgogne.fr

Adresse à laquelle les offres doivent être remises ou envoyées :

• sous pli cacheté portant les mentions « Ne pas ouvrir – Objet du marché – Nom du candidat », à DOMANYS – 9 rue de Douaumont – 89010 AUXERRE cédex. Il sera :

-soit envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessus -soit remis contre récépissé à l'accueil de DOMANYS, 9 rue de Douaumont à Auxerre.

Horaires Dépôt des Offres: 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 du lundi au jeudi.

• ou par voie électronique à l'adresse suivante : https://marches.e-bourgogne.fr (référence : **StFlo-etancheite**).

CANDIDATURE DE VOTRE ENTREPRISE

Candidature (hors DUME)

a) Concernant votre situation juridique

- ☑ La copie <u>éventuelle</u> du ou des jugements prononcés, si vous êtes en redressement judiciaire;
- ☑ Une déclaration sur l'honneur pour justifier que vous n'entrez dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141 1 à 6 du Code de la Commande Publique, que vous êtes en règle au regard des articles L .5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- $oxed{\boxtimes}$ Pouvoir du signataire pour engager l'entreprise en cas de candidat individuel ou le groupement en cas de groupement.

☑ DC1 et DC2

- b) Concernant vos capacités économiques et financières
- ☑ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.
- c) Concernant vos capacités techniques et professionnelles
- ☑ Déclaration indiquant l'effectif moyen annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année en cours ;
- ☑ Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années(*), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et le lieu d'exécution.
- (*) Pour les entreprises nouvellement créées, liste depuis le démarrage de l'activité.
- ☑ Production éventuelle des justificatifs des capacités du candidat d'autres opérateurs

Candidature DUME

Conformément aux articles. R.2143-4 et R.2143-16 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés ci-dessus.

REPERTOIRE OFFRE

Pièces à présenter dans votre dossier offre

- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire dûment remplie
- Le certificat de visite.

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Le dossier présenté devra comporter les éléments relatifs à la candidature et à l'offre. Unité monétaire : euro

FIN DE LA PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE

Si votre offre est déclarée retenue, vous devrez produire dans un délai, à compter de la demande présentée par Domanys, les certificats et attestations prévus aux articles R.2143-6 à 10 et R.2144-4 du Code de la Commande Publique détaillés ci-dessous.

La transmission de ces documents est une condition pour que vous soyez attributaire.

Dans tous les cas, vous devez fournir :

- certificat attestant la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L.5212-5 du code du travail délivré par l'Association de gestion du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés, mentionnée à l'article L.5214-1 du code du travail,
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'elles ont satisfaits à leurs obligations fiscales,

- une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L.243-15 émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations datant de moins de six mois dont le Pouvoir Adjudicateur s'assure de l'authenticité auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale (articles D 8222-5-1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale). Cette attestation est à produire tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché.
 - la liste des travailleurs détachés (le cas échéant) selon R.1263-12 du code du travail,
- la liste des salariés étrangers employés soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L.5221-2,
 - pour les entreprises de travail temporaire, la liste nominative prévue à l'article D.8254-2
 - un extrait kbis ou équivalent,
- lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s),
 - attestation d'assurance prévue au Cahier des charges, en cours de validité.

Nota:

Attestations sociales: Un accès en temps réel aux attestations de marché public et de vigilance est désormais possible sur le site <u>Urssaf en ligne</u> (https://mon.urssaf.fr/urssafenligne.htm), dans un espace sécurisé ou sur net.entreprises.fr. Pour les entreprises assujetties à la MSA, se connecter sur http://www.msa.fr/lfr/espace-prive ou pour les entrepreneurs dépendant du RSI http://www.rsi.fr/demo-mon-compte

<u>Attestations fiscales</u>: Les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés et assujetties à la TVA peuvent éditer directement l'attestation fiscale sur le site impots.gouv.fr, via leur espace abonné, en accédant au service «Consulter mon compte fiscal».

Les modalités d'abonnement et d'adhésion sont précisées sur le site <u>www.impots.gouv.fr</u> dans la rubrique « professionnels ».

En revanche, la délivrance en ligne de l'attestation fiscale n'est pas possible pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu, ni pour quelques situations particulières.

Que se passe-t-il si je ne peux produire les documents dans le délai imparti?

Si le candidat retenu ne peut produire les certificats précités dans le délai fixé par le Pouvoir Adjudicateur, son offre est rejetée. Dans ce cas, l'élimination du candidat est prononcée.

La même demande de document est alors faite au candidat suivant dans le classement des offres.

Si votre offre n'est pas retenue:

Un courrier vous sera adressé automatiquement pour vous expliciter les raisons du rejet de votre dossier. Vous pouvez demander des renseignements complémentaires.

De plus, nous nous appliquons un délai durant lequel nous ne signons pas le marché de manière à vous permettre d'exercer éventuellement un recours contentieux. Les conditions vous sont explicitées dans le courrier de rejet.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif 22 rue Assas, 21000 Dijon, tél.: 03-80-73-91-00, télécopieur: 03-80-73-39-89

Date d'envoi du présent avis : 16 mai 2019.